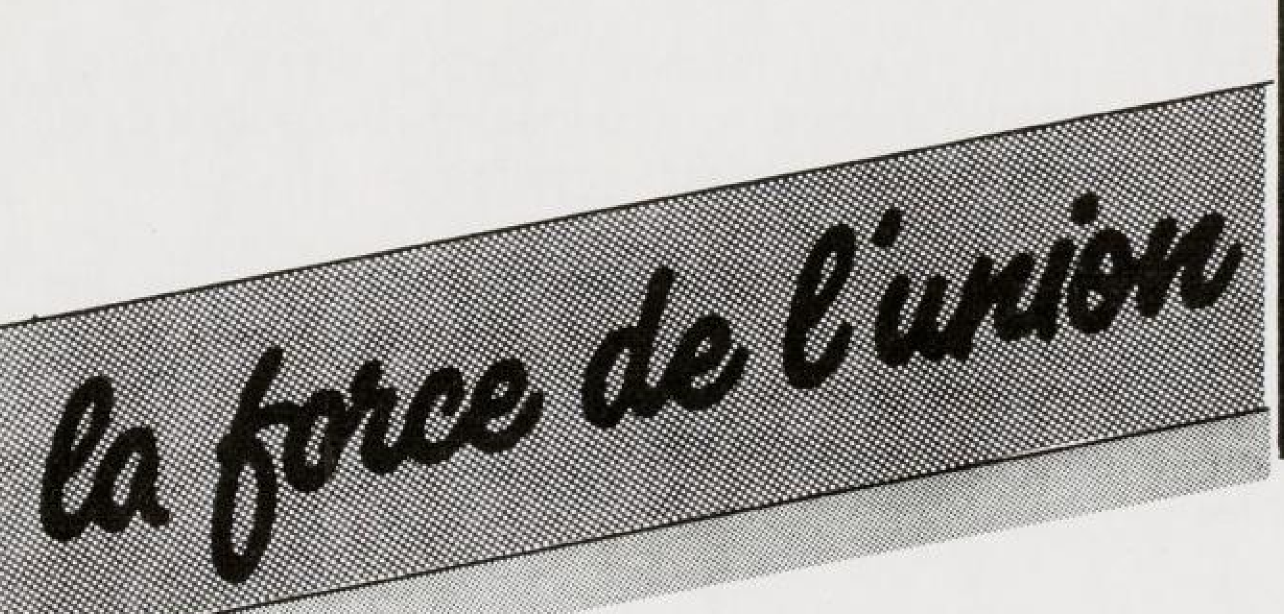
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

# JEAN PAUL DE ROCCA SERRA

## Suppléant Emile MOCCHI






Mes chers compatriotes,

Candidat aux prochaines **élections législatives des 5 et 12 juin 1988,** je viens à nouveau demander leur concours à tous ceux que je représente depuis tant d'années à l'Assemblée nationale, et je suis amené à solliciter pour la première fois la confiance des électeurs de **quatre nouveaux cantons,** parmi les plus beaux de la deuxième circonscription de la Corse-du-Sud. **Cet élargissement résulte d'une loi votée par le Parlement et promulguée par le Président de la République,** loi qui exigeait la prise en compte de trois critères : la démographie, la continuité du territoire et l'intégrité des cantons.

Après une **campagne présidentielle** dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle fut **confuse,** les élections législatives anticipées vont se dérouler dans un climat d'incertitude.

La **politique d'ouverture** si souvent invoquée par le parti socialiste n'a été qu'un **leurre** car elle a été aussitôt démentie par la formation **d'un gouvernement totalement inféodé au parti** et par une **dissolution immédiate** avant même qu'un programme de gouvernement ait été soumis à l'Assemblée nationale.

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

En fait, ces manoeuvres ne visent qu'à **instaurer l'Etat socialiste** et à **laminer le centre** comme a été réduit le parti communiste.

**L'ouverture, la vraie, ne pourra être réalisée que dans la mesure où les socialistes auront en face d'eux, au sein de la future Assemblée nationale, un grand nombre — voire une majorité — d'élus représentant les formations nationales et libérales et pouvant, dans une large union, faire prévaloir nos valeurs essentielles, dans le respect des lois de la République.**

C'est avec ces hommes et ces femmes que je compte affirmer, en votre nom, **mon attachement aux objectifs** de **redressement économique**, de **solidarité**, de **progrès social**, de **sécurité** des personnes et des biens, de **sauvegarde de nos libertés**, à la **grandeur de notre Patrie**, à son **unité** et à son **rayonnement**.

C'est aussi en votre nom que je continuerai à oeuvrer pour que **la paix revienne dans notre île** et que chacun puisse contribuer à faire de la **Corse** une **région fraternelle et prospère**. A cet égard, les **deux dernières années** ont été particulièrement fructueuses, grâce à **l'action combinée du Gouvernement et de l'Assemblée de Corse.**

Souvenez-vous du programme d'équipement énergétique et hydraulique, du programme intégré méditerranéen, du programme de développement économique, de la réduction de l'endettement des agriculteurs et des hôteliers de la mise en place d'une compagnie aérienne régionale, du programme régional d'équipements sportifs, du développement sans précédent de l'appareil d'éducation et de formation au profit de notre jeunesse. . . Rien ne serait plus nuisible pour la Corse qu'un ralentissement de l'action ainsi engagée, si les difficultés économiques venaient à s'aggraver du fait de pratiques surannées d'inspiration idéologique auxquelles les socialistes nous ont habitués. . . Rien, aussi, ne lui serait plus fatal, qu'une recrudescence de la violence liée à un affaiblissement de l'autorité de l'Etat. . .

Les mêmes objectifs et la même volonté doivent vous animer et vous guider dans le choix que vous êtes appelés à faire.

Je ne doute pas, quant à moi, qu'une fois encore, vous saurez, **montrer la voie qu'il convient pour la France,** en m'accordant largement votre **confiance.**

VIVE LA CORSE

VIVE LA REPUBLIQUE

VIVE LA FRANCE

Jean - Paul de ROCCA SERRA

***Pour une Corse fraternelle et prospère Dans une France forte et généreuse.***

# UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

imp mosconi